



Trait d'union

Le journal de l'UNEF Paris IV Mensuel N°1

Prix libre
Janvier 1998

Editorial

A quoi peut servir un journal à la Sorbonne ? Qui plus est écrit par un syndicat étudiant!

Si vous estimez que l'information à la Sorbonne circule suffisamment, que les questions relatives à la vie étudiante, à la jeunesse, sont suffisamment débattues à la Sorbonne, alors jetez ce tract. Si par contre les questions relatives à la professionnalisation, à l'aide sociale, aux conseils de l'université, vous intéressent, alors ne jetez (pas tout de suite) ce journal.

En effet, concernant la transparence des décisions prises dans les conseils de l'Université, des débats entre élus, la Sorbonne reste un modèle d'opacité.

Pourquoi les procès verbaux des différents conseils de l'université ne sont-ils pas ouverts aux étudiants? Pourquoi ne pas donner aux élus étudiants des moyens matériels pour diffuser l'information sur les décisions prises dans les conseils?

Les étudiants doivent être informés sur les décisions prises dans les instances qui gèrent leur université. Nous nous en chargerons!

Les étudiants doivent être réellement partie prenante des débats qui animent les grandes questions relatives au monde étudiant, à l'Université. Nous vous en offrons la possibilité, saisissez la!

SOS Précarité !

Le dernier document de travail de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) « *sur les aides sociales et la vie de l'étudiant* » est très instructif sur la situation des étudiants aujourd'hui et dénonce plus particulièrement la précarité qui touche de plus en plus d'étudiants.

Quelques chiffres bruts : **30%** des actuelles familles d'étudiants déclarent des revenus imposables inférieurs à 100 000 francs par an. **15%** des foyers incluant au moins un étudiant se situent dans les **53%** de foyers déclarant des revenus inférieurs à **70 000** francs par an. **40%** des étudiants exercent une activité rémunérée, et parmi ceux-ci, **47,7%** exercent une activité à mi-temps au moins six mois par an, et **29,7%** à plein temps. Le budget de l'aide sociale étudiante est de **27 milliards** en 1996, ce qui représente l'aide pour les bourses, les déductions fiscales, les allocations de logement social. Or, sur ce budget, toujours selon ce document de travail, seule une part minoritaire, **30%**, est versée sous conditions de ressources.

Tous ces chiffres démontrent que la précarité ne touche pas que les chômeurs ou les intérimaires. Qu'aujourd'hui de nombreux étudiants ne mangent pas à leur faim, ne se soignent pas... C'est en cela que la lutte des chômeurs concerne aussi les étudiants, car le RMI pour les moins de 25 ans permettrait aux étudiants en situation financière très difficile de retrouver un peu de dignité.

L'UNEF aussi se bat pour plus de justice sociale, et ce depuis des années. Lorsque le budget des bourses est de 6,3% milliards, demander son doublement en volume et en nombre d'échelons (passer de 5 à 10 pour toucher davantage les classes moyennes inférieures), représente un effort pour la collectivité, certes, mais plus juste que les gaspillages du crédit Lyonnais.

Notre dossier : le bilan des conseils d'administration depuis janvier 1997

Depuis le renouvellement des représentants étudiants aux différents conseils de l'Université, (Conseil d'Administration, Conseil de la Vie Etudiante et Universitaire, Conseil scientifique), beaucoup de débats ont eu lieu, des décisions importantes ont été prises. Il reste à regretter que l'absentéisme étudiant soit aussi important! Seuls les élus de l'UNEF et ceux de l'UNEF-Id, (soyons justes avec les confrères), ont siégé de manière régulière. Voici les principaux sujets qui ont été traités dans les conseils depuis janvier 1997..

Le château de l'horreur !

Tout d'abord un point peu connu des étudiants mais qui pourraient en faire rire beaucoup, (si l'argent de l'université et leur sécurité n'étaient en jeu !), est le dossier du Château de Morigny. Ce château est un legs fait à l'Université il y a plus de cinq ans, (que celle-ci a sans doute accepté un peu vite), et qui a servi à des réceptions, des colloques, et toutes autres sortes de charmants travaux universitaires...

Le problème est que ce château est en (très) mauvais état et que des réparations sont nécessaires. Or, l'Université en étant « propriétaire », les frais de réparation doivent être pris sur son budget, et aucune aide supplémentaire ne peut être obtenue pour pallier aux dépenses. Le résultat est que

l'Université doit d'abord engager rapidement près d'1 million de francs, et se préparer à en sortir par la suite près d'un autre million. Pour information, le budget dont dispose l'Université pour l'ensemble des travaux qu'elle a engagé sur l'ensemble des centres est de 3,8 millions de francs (alors que le programme de la rénovation des locaux de l'ISHA, du centre d'Etudes Ibériques, de l'UFR de langue Française, de Clignancourt, nécessite au moins 6 millions de Francs). **Bref, à cause de Morigny, l'enveloppe pour l'ensemble des travaux prévus à l'Université pour l'année 1997 n'est plus que de 2,8 millions de francs sur les 3,8 millions prévus dans le budget.** Sachant que de toute manière, il en faudrait 6 millions. Mais pour ça, il aurait fallu que Bayrou soit moins pingre et ce n'est pas la faute du président de l'Université.

Vous vous demandez pourquoi l'université n'a pas renoncé à ce legs ? Parce que une fois le legs accepté, c'est un don inaliénable dont l'université aura le plus grand mal à se débarrasser. Le conseil d'administration a étudié les solutions qui s'offrent à lui. Et ce ne fut pas un moment de franche rigolade. Les solutions envisagées sont tout d'abord l'engagement des travaux conservatoires (d'1 million de francs), puis l'appel à un cabinet juridique pour procéder à l'étude juridique et financière des solutions pour sortir l'Université de ce dossier. Enfin, dernière

nouvelle, les personnes habitant le château ont accepté la dénonciation de la convention d'exploitation par l'Université, en échange du remboursement des travaux effectués dans leur établissement, pour la somme de 200 000F. Mais la tranquillité n'a pas de prix...

Pour l'instant le dossier est en attente, des solutions juridiques vont peut-être permettre à l'Université de se désengager sans trop de frais de ce dossier, mais c'est une des raisons qui explique pourquoi les travaux de rénovation de l'université ont été retardés.

Un château qui possède son trésor !

Dernier gag sur ce dossier rocambolesque : il y a quelques années, les services de l'intendance ont fait une erreur dans les commandes de fournitures concernant le papier-toilette. Une simple erreur de 0(s), qui a eu comme conséquence de multiplier de manière exponentielle le volume nécessaire à la conservation du papier toilette. C'est clair que passer de 6m³ à 60m³, cela pose un vrai problème de place. Et la solution miracle a été d'entreposer ce papier à Morigny. Château d'Ile de France connu pour son humidité chronique...

Questions diverses

Mais le Conseil d'Administration traite de sujets plus sérieux et plus intéressants tels que la ratification de conventions inter-universitaires, que ce soit avec des universités françaises ou étrangères, vote les dates de rentrée universitaire, d'examens, de vacances... Pour plus de renseignement concernant les

conventions, venez lire les procès verbaux des

Et la réforme Bayrou est née

conseils au local de l'UNEF.

Le grand projet de l'année a été sans conteste le débat sur l'application de la réforme Bayrou, qui tournait autour de la problématique : comment appliquer la réforme pour qu'elle soit la moins opérante possible ? Après de longues négociations avec le ministère, le président Poussou a obtenu une application à la carte de la réforme Bayrou. Malgré l'UNEF-Id qui souhaitait son application totale. Et pour le plus grand plaisir de l'UNEF qui en rejetait la quasi-majorité des principes, tels que diminution du niveau pédagogique en première année, instauration de stages dans le cursus universitaire dans toutes les filières, (sans garanties réelles sur la notation), réforme d'une aide sociale sans moyens supplémentaires, et qui pourtant voulait aider un plus large public qu'aujourd'hui : ce qui signifie partager la pénurie.

L'Université a été contrainte d'appliquer le volet pédagogique de la réforme Bayrou. Et les nouvelles maquettes de DEUG correspondent aux cadres pédagogiques de la réforme. Ce qui a posé d'incroyables problèmes de mise en pratique. Certains principes de cette réforme sont louables au premier abord, tels les facilités de changer d'orientation et de filière durant le premier semestre de DEUG. Mais cela veut-il dire que les étudiants arrivent du lycée à la Fac sans projet professionnel et sans de réelles connaissances sur les difficultés des filières choisies ? Le problème qui est posé est

celui du niveau d'enseignement du lycée qui ne prépare pas suffisamment à l'Université. Et pour résoudre cette situation qui conduit de nombreux étudiants à l'échec, la solution de facilité a été de diminuer les programmes des filières du premier semestre, et de permettre la réorientation, qui va créer la plupart du temps des situations d'échec. Sachant en plus que si les programmes semblent moins « remplies », les partiels eux ont été aussi difficiles que les années précédentes.

Sur un plan organisationnel, les partiels placés dès la rentrée de janvier, la mise sur pied de commissions d'évaluation et d'orientation dans la foulée qui provoquent une coupure très préjudiciable pour les étudiants qui débutent les enseignements de langues, sont imputables à la réforme, et hachent de manière très négative l'année universitaire. Merci l'UNEF-Id qui a préparé et soutenu cette réforme !

Attention : si la commission d'évaluation vous conseille de changer de filière, soyez prudent. Changez de filière uniquement si vous avez effectué une erreur d'orientation en début d'année. Sinon, l'échec, quasi certain, aura été inutile. Le retard pris en premier semestre sera (très) difficile à rattraper, malgré la mise en place de groupes de soutien.

Quitte à redoubler, autant essayer de valider des modules avant de se réorienter l'an prochain.

Parlons de sous maintenant !

Passons à un sujet tout aussi important : la question du budget de l'Université pour l'année à venir. Celui-ci n'est pas trop mauvais car il est en augmentation de **12%**. C'est bien, mais il faut plus considérer cette augmentation comme un rattrapage que comme une réelle augmentation. Un dossier spécial sera préparé dessus.

Voici un scoop pour les élus étudiants autres que ceux de l'UNEF. Le vote du budget de l'université a eu lieu le vendredi 19 décembre 1997. Bravo pour le sérieux...

Autre message à l'adresse des étudiants et de leurs élus : lors de cette séance du conseil d'administration, seule l'UNEF était présente pour défendre **l'exonération de droits d'inscription pour les étudiants en instance de demande d'aide individualisée exceptionnelle (AIE)**... L'absence des élus progressistes a failli enterrer cette initiative très importante.

UNEF Paris IV : 18, rue de la Sorbonne

Tél. : 01 40 46 32 27

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Filière :

Année :

Désire :

- Recevoir *Trait d'union* régulièrement par courrier
- Etre tenu au courant des activités de l'UNEF Paris IV
- Adhérer à l'UNEF Paris IV (80F)